

enseignants

de l'académie de Toulouse



SE UNSA
 19 bld Silvio TRENTIN 31200
 TOULOUSE
 Tél : 05.61.14.72.72 Fax : 05.61.14.72.79
 Mél : se-unsapl@orange.fr

**Enseignement
 professionnel**

Distribution militante

février 2010

Mardi 9 février: Des élections importantes.

FICHE DE SUIVI PROMOTION D'ECHELON

**A RENVOYER
 AU SE UNSA
 P3**

SOMMAIRE

- ➔ De l'incompréhension ..à la colère P2
- ➔ Le SE UNSA demande audience au recteur P3
- ➔ Changement d'échelon Fiche de suivi P4
- ➔ Revendications du SE UNSA P5
- ➔ Liste SE UNSA Modalités de vote P6

Les collègues PLP présents sur la liste du SE UNSA représentent tous les départements, la diversité de nos matières, générales ou professionnelles.

Ils travaillent dans des LP urbains (LP du Mirail 31, Bourdelle 82, Reffye 65, Rascol 81) ou ruraux (LP Montauban de Luchon 31, Gourdon 46, St Afrique 12), des EREA (Pamiers 09, Muret 31...); des SEP (Lectoure 32,...),...

Vous les connaissez. Vous travaillez avec eux et pouvez leur faire confiance.

Militants laïques, ils vous représenteront avec efficacité et volonté, pragmatisme et proximité, pour défendre les valeurs de l'enseignement professionnel public.

Durant cette campagne, certaines organisations ont dépassé dans leurs écrits toute mesure, falsifiant ou manipulant des faits, y perdant même parfois toute crédibilité.

Le SE UNSA n'a à aucun moment alimenté ces polémiques qui masquent l'absence de réel travail syndical derrière une agitation stérile et/ou politique.

Pour le SE UNSA, ces élections sont un outil pour peser ensuite sur l'administration.

Et dès le lendemain, face aux intransigeances de l'administration, à la politique ministérielle, il faudra proposer et être en capacité de rassembler la profession.

Il faudra se rassembler pour combattre la résignation, s'organiser pour mener les combats et faire avancer nos revendications. Se rassembler pour:

- ➔ sensibiliser, reconquérir l'opinion publique,
- ➔ améliorer nos conditions de travail
- ➔ obtenir une reconnaissance réelle de la Voie Professionnelle.

C'est cet engagement du rassemblement que le SE UNSA prend aussi devant les collègues.

Marc GINESTE

Secrétaire Académique PLP SE UNSA Toulouse

Elections des CTPS « Services Administratifs » Midi Pyrénées:

L'UNSA s'impose largement aux élections du 26 janvier 2010. L'UNSA salue la mobilisation importante des personnels pour ce vote, signe fort envoyé à l'administration.

	Midi Pyrénées Votants 94,12 %	UNSA	FO	Sgen- CFDT	FSU	CGT	Snetaa EIL	Snalc	Cftc
Ce résultat est aussi celui de la mobilisation des militants de terrain de l'UNSA.	TOTAL	270	161	128	94	56	22	14	7
	Pourcentage	36%	21,4 %	17, %	12,5 %	7,4 %	2,9 %	1,9 %	0,9 %
	ELUS/Sièges	4	2	2	1	1	0	0	0

Mardi 9 février: Des élections importantes

En démissionnant, deux élus du snetaa provoquent une nouvelle élection, un an à peine après les précédentes.

- Les deux élus démissionnaires du snetaa se représentent à la **même** place sur la liste du snetaa.
- Aucune explication n'est donnée pour les collègues dans leur profession de foi. Une démission en catimini!
- Seules les CAPA PLP sont annulées.

Et tout cela pour rien!

Une démission qui ne sert à **rien**, qui ne changera **rien!**
Une démission qui affaiblit le paritarisme, qui amène la division quand les PLP attendent l'Unité.

Du temps perdu: par tous les syndicats & par tous les militants, perdu par le paritarisme qui ne s'exprime plus car il ne siège plus.

De l'incompréhension ... à la colère:

Du temps qui serait plus utile pour :

- ⇒ Défendre les collègues au moment où « tombent » les DGH.
- ⇒ Informer les établissements.
- ⇒ S'opposer à la désagrégation des Lycées Professionnels.

Au SE UNSA, nous portons et porterons d'autres engagements:

- ⇒ Agir, s'opposer, revendiquer et proposer pour faire entendre la voix des PLP,
- ⇒ Intervenir face aux élus, dans toutes les instances,
- ⇒ Défendre l'Enseignement Professionnel Public et Laïque,

**Le mardi 9 février, l'administration comptera chaque vote.
Faites entendre votre voix, Votez massivement.**

Marc GINESTE
Commissaire Paritaire SE UNSA
Secrétaire Académique PLP SE UNSA Toulouse

Enquête régionale Voie Professionnelle

**Le SE UNSA publie la
synthèse des réponses des
collègues (anonymées)**

**Synthèse en ligne
sur le site du SE UNSA**

<http://sections.se-uns.org/82/>

Dalila Roux Salembien

Lycée Professionnel Hôtelier Souillac 46
Commissaire Paritaire SE UNSA

*Pour les élus du **SE-UNSA**, agir:
c'est refuser la politique la chaise vide
et faire face dans toutes les situations.*

*Agir en **CAPA**, c'est préparer les
dossiers pour défendre les collègues en
faisant respecter l'équité de
traitement et les informer à l'issue.*



FICHE DE SUIVI A NOUS RENVOYER PROMOTION D'ECHELON

Année scolaire 2009 / 2010

Corps : PLP

Promouvable du : _____ ème au _____ ème Echelon

NOM : _____

NOM de jeune fille : _____

Prénom : _____ Né(e) le / ___ / ___ / ___ / Tél: _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

Adresse mail: _____

Affectation : _____

Discipline : _____

syndiqué(e) non-syndiqué(e) adhésion jointe

Echelon actuel : _____ depuis le : ___ / ___ / _____

obtenu au : Grand Choix Choix Ancienneté

Note péda. (au 31/08/09) :

Note adm. (au 31/08/09) : _____ = Note globale : /100

Fiche à retourner à : **S.E.-UNSA Toulouse 19 bvd Silvio Trentin 31200 Toulouse**
(métro ligne B, barrière de Paris)

ou par mail ac-toulouse@se-unsatoulouse.org

Fax: 05 61 14 72 79

tel : 05 61 14 72 72

J'accepte de fournir au S.E.-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier de promotion. Je demande du S.E.-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant gestion et ledéroulement de ma carrière auxquelles il a accès notamment à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Syndicat des Enseignants, 209, bd St Germain - 75007 PARIS.

Date _____ Signature _____

Le SE UNSA a demandé à l'administration que la CAPA Promotion se tienne le plus rapidement possible, et soit convoquée dès que possible à l'issue des élections.

Ceci afin de ne pas davantage pénaliser les PLP, seul corps n'ayant pas à ce jour connaissance de ses promotions .

Aussi, il est important de nous renvoyer votre fiche de suivi dès que possible,
Ce en cas d'une convocation rapide des CAPA.

ATTENTION:

Si le quorum n'est pas atteint lors des élections du mardi 9 février, un second tour devra être organisé, avec les délais administratifs obligatoires. Dans ce cas, la CAPA promotion serait à nouveau reportée après ce second tour.

LP: Le SE UNSA demande audience au Recteur de l'Académie de Toulouse

Les nombreux retours à l'enquête régionale de SE UNSA nous permettent une lecture générale de la situation et des problématiques de la Voie Professionnelle.

Les réunions départementales organisées par le SE UNSA dans chaque département du 12 au 25 janvier ont révélé elles aussi des difficultés importantes et diverses.

Actuellement, les retours DGH nous inquiètent et nous interrogent aussi sur les modalités de calcul du rectorat.

Les matières générales voient le redoublement devenir peau de chagrin dans beaucoup d'établissements.

Les groupes élèves, parfois de publics mélangés, sont à 35 en tertiaire ici, montent à 30 en indus ailleurs.

Vous trouverez dans le courrier ci contre les points que nous voulons aborder avec le rectorat pour faire valoir les revendications des collègues et obtenir des éléments de réponse.



Toulouse, le 3 février 2010

A

Monsieur le Recteur de l'Académie de Toulouse.

Objet : Demande d'audience sur la Voie Professionnelle.
Demande de convocation de la future CAPA PLP dans des délais rapides.

Le SE UNSA Académie de Toulouse sollicite de votre part une audience sur la situation de la Voie Professionnelle dans l'Académie de Toulouse.

L'enquête régionale menée par notre organisation, ajoutée aux informations remontées des 8 réunions départementales organisées par le SE UNSA, ont permis de cerner de multiples difficultés. Nous en avons soulevé de nombreuses lors des CTPA et CAEN.

Aujourd'hui, les éléments qui nous parviennent encore de la part des personnels confirment nos inquiétudes, et soulèvent aussi d'autres interrogations. Aussi, nous sollicitons une audience de votre part pour aborder ces différents points concernant la situation actuelle et à venir pour la rentrée 2010 de la Voie Professionnelle en Midi Pyrénées.

Parmi les points que nous souhaiterions évoquer, sept nous apparaissent prioritaires :

1. La question de l'orientation post BEP et le mélange des publics dans les futures 1^{er} Bac Pro 3 ans pour la rentrée 2010.
2. La Dotation Horaire aux établissements : d'une part, nous nous interrogeons sur les critères utilisés dans l'Académie pour la dotation horaire dévolue aux établissements. D'autre part, de nombreux établissements font état d'une insuffisance en terme d'heures complémentaires dont le rôle est désormais de permettre le redoublement. Cela laisse craindre dans de nombreux établissements de fortes difficultés à venir, notamment en enseignement général (Lettres-langues, Lettres-histoire, maths...).
3. La situation particulière des enseignants d'Arts Appliqués et VSP, qui nous inquiète fortement et qui semble très disparate d'un établissement à un autre.
4. Le problème de l'orientation en LP et de la politique d'information à l'orientation académique en direction des familles, des élèves et des intervenants en collège.
5. La question de l'ouverture de filières dans les établissements publics (LP, SEP, ...) en terme de CAP, BTS, de classes Passerelles... pour les établissements passés au Bac Pro 3 ans.
6. Le sujet de la formation des personnels.
7. Le dossier de la reconversion des personnels, notamment dans des filières très ciblées.

D'autre part, au nom du SE UNSA, nous demandons que la future CAPA des PLP puisse être réunie le plus rapidement possible, après les élections du 9 février. A ce jour, les PLP constituent le seul corps pour lequel les personnels n'ont pas eu connaissance de leurs avancements d'échelon, leur CAPA n'ayant pu être réunie. Les autres corps sont informés depuis plusieurs semaines. Rendre la nouvelle CAPA dans les plus brefs délais permettrait de réduire l'iniquité de cette situation qui touche nos collègues.

Jean Louis GIRBAL,
Secrétaire Général Académique
SE UNSA Toulouse

ORAL DE BAC PRO

En juin 2009, le SE-UNSA avait dénoncé une mise en place improvisée de cet oral et demandé de nouvelles modalités d'évaluation, respectant le travail des élèves et de leurs professeurs. La proposition récente du ministère a été majoritairement approuvée par le CSE du 28 janvier. Elle répond en grande partie à nos attentes. Les conditions d'accès à l'oral restent inchangées :

- ⇒ moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10,
- ⇒ note au moins égale à 10 à l'épreuve E3 sur la pratique professionnelle.

Cependant les compétences développées en enseignement général seront mieux prise en compte. L'épreuve comportera une interrogation en deux parties notées sur 10 points chacune :

- ⇒ la première de 15 min portant sur l'épreuve scientifique et technique (E1) qui évalue des compétences complémentaires de celles évaluées dans l'épreuve E3,
- ⇒ la deuxième de 15 min correspondant à l'épreuve de français et d'histoire et géographie (E5).

L'administration a répondu favorablement à nos demandes de cadrage national des critères d'évaluation et de directives pour la réalisation des sujets. Ces dispositions entreront en vigueur pour la session 2010.

Un bémol pourtant :

Les candidats sont toujours déclarés admis s'ils obtiennent 10 sur 20 en faisant la moyenne entre la note de l'épreuve orale de contrôle et la note obtenue à l'issue du premier groupe d'épreuve.

Sur ce dernier point, le SE UNSA a déploré que le poids disproportionné de cette note d'oral soit maintenu. L'administration semble prendre conscience du problème mais dit ne pas pouvoir modifier rapidement le décret.

Un groupe de travail sera cependant réuni et le SE-UNSA y participera avec la volonté de trouver un compromis juste et crédible.

Détail des votes du CSE :

POUR : 24 (dont SE-UNSA, CGT...)
CONTRE : 7 (dont SGEN-CFDT...)
ABSTENTION : 28 (dont FSU...)

Le sneta ne siège pas au CSE.





Marc GINESTE

Lycée Professionnel J de Prades
Castelsarrasin 82
Secrétaire Académique PLP
SE UNSA Toulouse

Face à une résignation qui gagne les salles des profs, le syndicalisme doit ouvrir les voies de l'action collective.

*Avec les candidats de la liste **SE-UNSA** et l'ensemble des militants, nous voulons ranimer la solidarité dans les établissements et chez les **PLP**. Reconstituons du lien pour agir concrètement et efficacement.*

Porter les revendications des personnels de la Voie Professionnelle.

- ⇒ *Refus du mélange des élèves issus de T^{ale} BEP + 1^o année Bac Pro 3 ans en 2^{ième} année BAC Pro 3 ans pour la rentrée 2010.*
- ⇒ *Ouverture y compris de demi sections pour accueillir ces élèves. Rappel: Engagement du ministère d'un titilage BEP/BAC pro 2 ans pour les élèves.*
- ⇒ *Dédoublément des classes d'entrants pour les collègues d'arts appliqués/VSP qui ont 18h pour 18classes.*
- ⇒ *Dotation intégrale aux établissements (accompagnement pers; heures complémentaires calculées sur les capacités d'accueil).*
- ⇒ *Obtenir les dédoublements nécessaires, notamment pour les matières générales, pour les élèves et les enseignants.*
- ⇒ *Une réelle réflexion sur l'orientation en LP, un travail d'information en direction des familles, des élèves et des intervenants en collège, une valorisation du projet professionnel de l'élève qui permette une orientation positive.*
- ⇒ *Un réel accompagnement pour les personnels en terme de formation d'une part, et en terme d'offres de reconversion ou de passerelles vers d'autres métiers d'autre part.*
- ⇒ *Des ouvertures en LP de classes CAP, BTS, Passerelles,... et une politique donnant au SEGPA et EREA la place et les moyens nécessaires pour agir.*

Agir dans toutes les instances

Le SE-UNSA est présent et agit en CTPA, CAEN au niveau académique et dans les CTPD et CDEN de chaque département.

DGH: faites remonter les informations de vos établissements (mel fax, enquête en ligne)

Le SE UNSA interviendra systématiquement dans les instances pour défendre les personnels et les établissements



Michel Bardin

Lycée Professionnel Rascol ALBI 81 Secrétaire Départemental SE UNSA du Tarn.

*« Des élèves de T^{ales} **BEP** ont arrêté de suivre leurs cours pour dénoncer l'attitude de mépris du Rectorat qui leur propose 50% de places-stapontin dans des classes de 30 élèves en 1ère bac Pro Indus. Ce charcutage de **DGH**, opéré pour récupérer des moyens, est méprisante aussi envers leurs enseignants; tant sur le travail accompli que sur les difficultés à venir pour construire des pédagogies conjuguant augmentations d'effectif, cursus différents, attentes ou rancœurs*

*Au **SE-UNSA**, nous défendrons notre métier et l'avenir de nos élèves! »*



Le mardi 9 février



SCRUTIN DU 9 FEVRIER 2010 ACADEMIE DE TOULOUSE

PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL



Liste présentée par le
Syndicat des Enseignants-UNSA (SE-UNSA)

	NOM	PRENOM	DISCIPLINE	AFFECTATION	
1	BARDIN	Michel	Génie Méca Construction	LP L RASCOL - ALBI	81
2	SALGUES	Philippe	Vente	LP MIRAIL - TOULOUSE	31

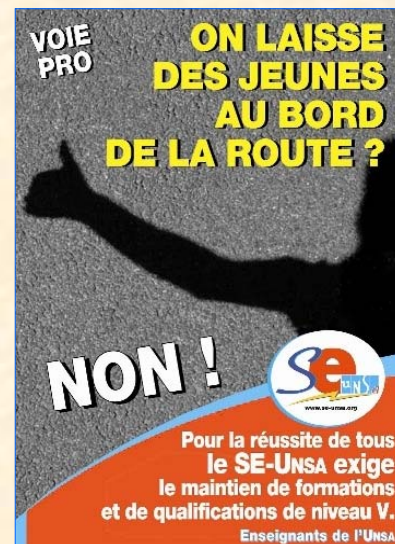
HORS-CLASSE

	NOM	PRENOM	DISCIPLINE	AFFECTATION	
1	GINESTE	Marc	Lettres/Histoire	LP de PRADES - CASTELSARRASIN	82
2	ROUX-SALEMBIEN	Dalila	Lettres/Histoire	LP HOTELIER - SOUILLAC	46
3	VIGNEAU	Magali	Mathématiques/Sciences	E.R.E.A. - MURET	31
4	DOMINGUEZ	Anita	Documentation	LP G PERI - TOULOUSE	31
5	LOZE	Gaetan	Génie Méca Construction	LP du Bois - MONTAUBAN DE LUCHON	31
6	PILLAUD	David	Mathématiques/Sciences	SEP LPO M. LANNES - LECTOURE	32
7	VIDAL	Françoise	Vente	LP REFFYE - TARBES	65
8	CARASSUS	Corinne	Mathématiques/Sciences	ZR 12 SEP LPO J. JAURES - ST AFFRIQUE	12
9	BONNEL	Philippe	Peinture Revêtement	E.R.E.A. - PAMIERS	09
10	CHABBERT	Mouna	Lettres/Anglais	LP PEMILLE - GRAULHET	81
11	VIVIER	Guillaume	Génie Méca Productique	LP BOURDELLE - MONTAUBAN	82
12	MARTINEZ	Servane	Mathématiques/Sciences	SEP LPO. DISSARD - TOURNEFEUILLE	31
13	RODA	Nadia	Génie Ind. Text Habillement	SEP LPO L. FERRE - GOURDON	46
14	MAINGRET	Serge	Hôtellerie	LP HÔTELIER - MAZAMET	81
15	BABIN	Claire	Lettres/Anglais	LP F. CAMEL - SAINT GIRONS	09
16	ESPLUGAS	Christophe	Lettres/Histoire	LP G PERI - TOULOUSE	31

Ceci n'est pas un bulletin de vote

**Je vote,
Je fais voter**

**pour la
liste
SE UNSA**



Collègues en LP, SEP, EREA,...

Vote à l'urne en établissement

Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe n°1



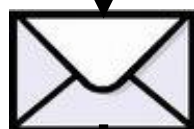
1

Insérez l'enveloppe 1 dans l'enveloppe 2 et cachez la.

Indiquez au dos:

Nom prénom; corps; affectation.

Signez (**si oublié vote invalidé**)



2

Signez la liste d'émargement (la signature doit être **la même** que sur l'enveloppe (**sinon vote invalidé**))

Insérez l'enveloppe 2 dans l'urne.



3

Rguc : vote par correspondance possible avant le 9/02. L'enveloppe de vote n° 3 doit être **obligatoirement postée à l'adresse de votre établissement, et arriver avant le 9/02 à 17h.**

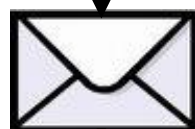
Vote par correspondance

Collègues de SEGPA, de collèges ou isolés vote par correspondance obligatoire. Possibilité pour les PLP en EPLE absents le 9 février

Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe n°1



Insérez l'enveloppe 1 dans l'enveloppe 2 et cachez la. Indiquez au dos:
Nom prénom; corps; affectation.
Signez (**si oublié vote invalidé**)



Insérez l'enveloppe 2 dans l'enveloppe 3 pré timbrée.

Cette enveloppe 3 doit obligatoirement être adressée par la poste:

Pour les PLP votant obligatoirement par correspondance: au Bureau de vote du Rectorat

Pour les PLP votant en établissement absents le 9 février: à leur EPLE

